

Echos logiques

Ne jetez pas vos vieilles radiographies médicales à la poubelle !

Les radiographies sont des déchets dangereux. En effet elles contiennent des sels d'argent que les installations de traitement des ordures ménagères ne peuvent gérer. Si des radiographies sont jetées à la poubelle, l'argent qui est un métal lourd, comme le mercure, sera libéré dans l'environnement. Aussi il en résultera une pollution des eaux et des sols.

Apportez vos vieilles radiographies dans les déchèteries du SEMOCTOM pour qu'elles soient recyclées. Elles seront ainsi retraitées par des entreprises spécialisées.

Récupérer l'eau de pluie

Dans le cadre du projet européen MAC Eau (MAîtrise et Consommation d'Eau), le Département a pris à sa charge l'intégralité des frais d'installation de quatre cuves de 5000 litres, enterrées dans l'espace vert du restaurant scolaire, ainsi que le coût de l'équipement nécessaire (pompe, robinet ...)

Aussi, ce sont 20 m³ d'eau de pluie que les agents municipaux pourront utiliser pour l'arrosage des plantations et suspensions fleuries l'été. Cela nous permettra de préserver la source, dont l'eau était utilisée jusqu'alors, et d'épargner les nappes phréatiques.

De plus, l'usage de la pompe professionnelle réduira considérablement le temps de remplissage de la tonne à eau pour les agents : un gain de temps non négligeable.

Une aubaine pour notre commune !

Travaux réalisés par AKVO.



Durée de conservation des documents

Le délai de conservation des papiers varie selon leur nature. Les délais indiqués ci-dessous sont les délais minimum de conservation : délais durant lesquels vous pouvez demander un droit (par exemple un remboursement) ou vous voir réclamer quelque chose, telle une amende. Vous pouvez bien entendu conserver vos documents plus longtemps.

Banque

- Relevés de compte, talons de chèques : 5 ans

Impôts et taxes

- Avis d'impôts locaux (taxe foncière, taxe d'habitation) : 1 an (3 ans en cas de dégrèvement, exonération ou abattement)

- Déclarations de revenus et avis d'imposition : 3 ans (exemple : déclaration 2013 à conserver jusqu'à la fin 2016)

Logement

- Factures de téléphonie (fixe, mobile, Internet) : 1 an

- Certificat de ramonage : 1 an

- Attestation d'entretien annuel des chaudières : 2 ans

- Factures de gaz, d'électricité, d'eau : 5 ans

- Factures liées à des travaux : 10 ans (gros œuvre) et 2 ans (petits travaux)

- Contrat de location, état des lieux, quittances de loyer : durée de location + 3 ans

Santé

- Récapitulatif de remboursements d'assurance maladie : 2 ans

- Carnet de vaccination, carte de groupe sanguin, carnet de santé, certificats, examens médicaux, radiographies : durée permanente

Travail

- Bulletins de salaire, contrat de travail, certificats de travail : jusqu'à liquidation de la retraite

- Bulletins de paiement de la pension de retraite : durée permanente

Véhicule

- PV pour amende forfaitaire : 3 ans

- Factures (achat, réparation,...) : durée de conservation du véhicule (+ 2 ans en cas de revente)

Source : <https://www.service-public.fr>

Écoulement des eaux de pluie

Il est constaté que d'importants rejets d'eaux pluviales transitent dans le réseau « eaux usées – assainissement », ce qui augmente considérablement le volume d'eaux à traiter par la station d'épuration et engendre des coûts supplémentaires (heures de fonctionnement, énergie, usure des pièces, ...). De ce fait, des contrôles vont avoir lieu dans les semaines à venir pour remédier à ces désordres. Les frais pourraient être répercutés sur les contrevenants.

Notre église



A la suite des fêtes de Pâques, vous êtes tous chaleureusement invités à la prochaine Table Ouverte Paroissiale organisée le dimanche 3 avril 2016 à 12h30 à la salle des fêtes de Bonnetan, pour partager un repas fraternel suivi d'une animation. C'est GRATUIT.
Inscriptions conseillées au 06 98 89 73 45

Horaires avril :

- messe tous les mardis à 9h
- prière pour les défunts lundi 11/04 à 14h30
- vêpres les dimanches 3 et 17/04 à 18h30
- messe Château Vacquey vendredis 1er et 29/04 à 11h15

Messe : dimanche 24/04 à 9h15

Plus d'infos :

- à la porte de l'église
- sur le site : www.paroissetresses.fr

Collecte des gourdes de compote

L'association des Clowns Stéthoscopes (clowns à l'hôpital - CHU de Bordeaux) collecte les gourdes de compote vides. Cette opération lancée par TerraCycle et sponsorisée par Materne permet de recycler ces déchets en divers objets d'usage courant et de collecter des points convertibles en euros.

Si vos enfants consomment ces compotes (quelle que soit la marque), merci d'apporter **les gourdes vides avec bouchon** en mairie. L'association vient les chercher régulièrement et se charge de les expédier au centre de recyclage.

Ensemble, faisons un pied de nez à la maladie !
www.lesclownsstethoscopes.fr

Carnaval 2016 : oyez oyez gentes dames et beaux damoiseaux !

C'est sous un soleil radieux et par des températures printanières que petits et grands ont défilé dans les rues de notre village samedi 19 mars. Damoiselles et jouvenceaux, messires, donzelles et fillots se sont mêlés à la foule aux coiffes et étoffes bigarrées.

Nous nous serions crus sur le tournage des « Visiteurs » tellement les chars étaient réussis et les accessoires bien choisis ! Le comte Godefroy de Montmirail et son célèbre écuyer Jacquouille la Fripouille, flanqué de dame Ginette, auraient-ils encore erré dans les couloirs du temps pour atterrir comme par magie à Salleboeuf au XXIème siècle ? Dans ce cas, c'est toute la distribution artistique du film qui a suivi (alias le comité des fêtes)... accompagnée des paysans, paysannes et gueux du Moyen Âge autour du char du CAS, forêt magique où certains enfants ont juré voir des farfadets.

Une belle parade guidée par la banderole haute en couleurs des enfants et parents d'élèves, sous le regard de madame Carnaval, fruit de l'imagination de l'accueil périscolaire.

A l'issue de cette journée de festivités, il ne nous restait plus qu'à nous dire : " A l'année prochaine. Okaaaay ? "



Rappel: les articles doivent être transmis par mail avant le 15 de chaque mois. mairiedesalleboeuf@wanadoo.fr

Reflets de Salleboeuf a une histoire à vous conter...

La Source

Avant l'installation de l'adduction d'eau dans notre village, l'eau était soit puisée dans les puits soit recueillie aux différentes sources. Parmi toutes les sources qui sourdent sur notre commune, une seule a reçu le vocable de « la source ». Il s'agit de celle qui est située à Turton presque en face de la rue de la Patène. La rue au bord de laquelle elle jaillit porte le nom de « rue de la source ».

Jadis cette source sortait naturellement de terre et s'écoulait dans le ru, départ de l'estey du bourg, et alimentait au passage le lavoir. Vers la fin de l'année 1918, des soldats américains qui, après avoir contribué à la libération de la France, séjournaient à Salleboeuf en attendant leur retour aux USA, ont aménagé la source en construisant une borne munie d'un tuyau. Cela facilitait nettement le puisage.

Déjà, en 1914, l'eau du puits de l'école étant devenue non potable, la municipalité avait envisagé de capter la source pour amener l'eau à l'école au moyen d'une adduction. Le projet était, pour l'époque, trop onéreux et l'on alla, chaque jour, y quérir de l'eau avec un tonneau offert par monsieur Doux.

En 1986, des travaux d'aménagement routiers rendirent la source pratiquement inaccessible. Monsieur Raymond Mottet qui exploitait un garage avec station-service, face à la source, profita de son départ à la retraite pour redonner vie à celle-ci. En 1993, il entreprit les démarches pour réaliser cette rénovation qui fut inaugurée le 8 mai 1994. Le journaliste de Sud-Ouest de l'époque relate : « Cet ouvrage conçu et réalisé par monsieur Raymond Mottet est bâti en arc de cercle, en moellons, agrémenté de marches en pierre pour accéder au jet d'eau ».

C'est ainsi que vous pouvez contempler la source aujourd'hui.

Sources : archives municipales et de la famille Mottet.



Ludothèque Terres de Jeu

La ludothèque intercommunale Terres de Jeu organise des ateliers cirque durant les vacances de Pâques qui se dérouleront à la salle de judo de Fargues, les lundi 18 et mardi 19 avril.

Au programme selon les âges, pour les enfants de 4 à 10 ans : balles et foulards de jonglerie, assiettes chinoises, bâtons du diable, rouleau américain, boule, équilibre, échasses, pédalettes, pyramides humaines...

Les ateliers sont encadrés par un professionnel du spectacle et du cirque.

Suite à notre précédent sondage et aux retours de nos «grands» adhérents, nous ouvrons une session initiation au cirque pour les plus de 14 ans et les adultes, le lundi 18 avril, de 20h à 22h.

Les ateliers se déroulent sur 2 demi-journées :

- 5-6 ans : 10h-12h, 10 places.
- 7-10 ans : 14h-16h, 10 places.
- 4 ans : 16h15-17h45, 8 places.
- ados - adultes : lundi 18 avril, 20h-22h.

Inscriptions : 05 56 72 69 63 / 07 83 94 06 80 / 05 56 78 31 40. Les règlements se font au plus tard une semaine avant le début des ateliers.

Art et Loisirs

REJOIGNEZ LA NOUVELLE CHORALE de Salleboeuf.

Pour les amoureux du chant, pas besoin de connaître le solfège.

Intergénérationnel et convivial, préinscrivez-vous.

Contactez-nous au 06 12 36 33 12

TAMTAM

De la nouveauté dans le multisports adulte !

Un créneau est ouvert depuis le 29 mars, le mardi soir en plus du jeudi. L'horaire est le même : 18h30 - 20h00.

Le mardi sera consacré aux multisports axés sur du renforcement musculaire, proprioception, parcours moteurs, longs étirements, tandis que le jeudi sera destiné à une activité physique plus intense.

Le créneau du mardi aura lui aussi en support une activité sportive et ludique.

Si vous êtes inscrits pour le jeudi, vous pouvez venir aussi sur la séance du mardi, qui est comprise dans votre cotisation. Au niveau physique, les deux séances sont complémentaires.

Parlez-en autour de vous, il est aussi possible de s'inscrire en cours d'année ! Si vous avez des ami(e)s, frères, sœurs, conjoint(e), cousins ou autres intéressés, ils peuvent venir essayer (séance d'essai gratuite) aussi bien le mardi que le jeudi. Le coût de la cotisation est calculé au prorata des séances restantes.

Ces séances sont ouvertes aux + de 18 ans, sans limite d'âge. A bientôt.

Rappel: les articles doivent être transmis par mail avant le 15 de chaque mois. mairiedesalleboeuf@wanadoo.fr

Agenda

Samedi 9 avril à 14h00 au parc de la Source
Fête des jardins

Vendredi 29 avril à 20h30 à la Source
Soirée jeux de société adultes (et ados de plus de 14 ans) proposée par la ludothèque Terres de Jeu.

Vendredi 6 mai, square Alban Téchoueyres
Festimarché à partir de 18h30 : restauration sur place



Pharmacies de garde les dimanches et jours fériés

10/04 : pharmacie Rigou-Baudin à St Caprais

17/04 : pharmacie Doublet à St Germain du Puch

24/04 : pharmacie Guillaume à Bouliac

01/05 : pharmacie Di Battista à Cambes

05/05 : pharmacie Perret-Yung à Camblanes

Vous pouvez aussi consulter la liste affichée à la pharmacie de Salleboeuf ou appeler le 3237.

Je plante, je fleuris, je m'inscris...

Inscrivez-vous au concours des maisons fleuries pour gagner un bon d'achat chez un pépiniériste. Inscription jusqu'au 31 mai 2016 en déposant le bulletin d'inscription en mairie. Règlement du concours et bulletin sur www.salleboeuf.fr (Environnement / Le jardin propre) ou sur simple demande en mairie.

Broyat gratuit

Nous tenons du broyat à votre disposition. Il vous suffit de prendre rendez-vous en mairie pour qu'un agent vous accompagne.

Utilisation :

1) Utilisez du broyat dans le composteur pour recouvrir les déchets de cuisine et ainsi éviter les moucheron. Cela va accélérer la décomposition des déchets car les lombrics, véritables ouvriers du composteur, raffolent du bois fragmenté. Pensez à brasser régulièrement pour favoriser l'aération. La température du compost augmente par la décomposition des matières en présence d'oxygène et d'eau.

2) Utilisez le broyat en guise de paillage. Le paillage consiste à déposer une couche de 5 à 10 cm de broyat sur le sol. Il évite la croissance des herbes indésirables, conserve l'humidité du sol et limite les besoins en arrosage. Il abrite aussi les insectes utiles au jardin et favorise l'activité biologique du sol. Ajoutez une nouvelle couche de broyat lorsque la première arrive en fin de décomposition pour éviter la levée de nouvelles plantes.

Compost et broyat sont des amendements naturels du sol qui l'équilibrent et l'enrichissent, en respectant la biodiversité.

Travaux routiers

Le Centre routier départemental Graves Entre-Deux-Mers nous informe que le renouvellement des couches de surface de la route départementale 241 va être réalisé à partir du mois d'avril. Il s'agit de la portion allant du centre bourg jusqu'à Saint Germain du Puch.

Médiathèque

Chatterbox

Samedis 2, 16 et 30 avril 2016 de 11h à 12h

Échanges en anglais animés par Michel Humbert et Nigel Hawkes. Ados/adultes, sans inscription, gratuit.

Projection partagée

Mardi 5 avril à 14h

L'équipe de la médiathèque vous invite à découvrir une comédie dramatique britannique :

« Au printemps 68 en Angleterre, une ouvrière découvre que, dans son usine, les hommes sont mieux payés que les femmes. En se battant pour elle et ses copines, elle va tout simplement changer le monde... ». Ados/adultes, sans inscription, gratuit.

Entre les lignes

Mardi 5 avril de 18h à 19h30

Échanges autour de vos lectures.

Ouvert à tous, sans inscription, gratuit.

Café Philo

Mardi 5 avril à 20h00

Animé par Winston Brugmans, exceptionnellement à la médiathèque La Source - 2 avenue des Vignes. « Chacun sa vérité, cette formule a-t-elle un sens ? Peut-elle nous permettre de débattre en commun ? »

Pour prolonger ce moment, un apéritif dînatoire suivra. Toutes participations culinaires seront les bienvenues. Renseignements à la médiathèque au 05 57 80 07 80 ou par mail à : mediatheque.salleboeuf@gmail.com

Panier à histoires

Mercredi 6 avril entre 11h et 12h

Pour ceux qui aiment écouter des histoires, pour les enfants, sans inscription, gratuit

Méga découverte : club des jeunes

Mercredi 6 avril de 17h à 18h

Échanges autour de livres, musiques, films, jeux vidéo etc. Ouvert à tous les jeunes de 10 à 15 ans, sans inscription.

Formation informatique

Mardi 26 avril de 14h à 15h30 ou de 17h30 à 19h

Création d'un album photo numérique

6 participants par séance. Sur inscription. Matériel fourni par la médiathèque.

Vacances de printemps

Pendant les vacances la médiathèque est ouverte aux horaires habituels.



Vivre à
SALLEBOEUF

Avril 2016 - n° 291

Directeur de la publication : Marc Avinen

Comité de rédaction : Maryse Aubin, Nathalie Faber, Evelyne Lavie, David Lussac, Fenella Valencia, Laurence Valiergue

Conception et impression : Mairie de Salleboeuf - 1150 tirages